



Communiqué de presse
Châlons-en-Champagne, le 30 août 2019

Le fournisseur d'accès internet Orange devient client des réseaux Très Haut Débit à fibre optique de la Région Grand Est, Losange et Rosace

A l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne, **Stéphane Richard**, Président-Directeur général d'Orange, et **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est, ont tenu une conférence de presse ce vendredi 30 août 2019 pour l'arrivée d'Orange comme Fournisseur d'Accès à Internet sur les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit de la Région Grand Est, en présence de **Benoît Brechon**, Directeur général de Rosace, et **Alain Sommerlatt**, Directeur général de Losange.

« Avec cet accord ici dans le Grand Est, nous démontrons notre engagement dans l'accès au très haut débit par la fibre ainsi que notre volonté d'accompagner nos clients et les acteurs publics. Il illustre l'engagement permanent d'Orange de lutter contre l'exclusion numérique. Cette accélération bénéficiera particulièrement aux habitants et aux professionnels vivant dans des petites villes et zones rurales du Grand Est », a déclaré **Stéphane Richard**, Président – Directeur général d'Orange.

« Véritable mission de service public, le déploiement du Très Haut Débit avec la fibre optique constitue un formidable outil d'aménagement des territoires et un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité pour toute la région qui sera la première de France à être 100 % connectée. Mon ambition est d'apporter la fibre et le très haut débit dans chaque foyer, dans chaque entreprise, dans chaque service public, y compris dans le village le plus isolé », s'est exprimé **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est.

La Région Grand Est porte la maîtrise d'ouvrage du déploiement de la fibre optique sur 9 départements (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges) constituant le plus vaste périmètre de RIP de France, avec les réseaux Rosace et Losange. La Région a en effet confié la construction, l'exploitation et la commercialisation de la fibre aux entreprises éponymes Rosace et Losange, qui déploieront respectivement environ 380 000 prises et 830 000 prises dans près de 4 300 communes (en-dehors des communes où les opérateurs privés interviennent sur leurs fonds propres, à l'image d'Orange) pour un investissement total estimé respectivement à 450 millions d'euros d'ici avril 2022 et à 1,48 milliard d'euros d'ici février 2023.

Rosace et Losange dans le cadre des missions de commercialisation de la fibre optique qui leur ont également été confiées par la Région Grand Est, concluent avec chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI) intéressé les contrats d'accès à leur réseau respectif. Ils proposent ainsi :

- une douzaine d'opérateurs pour les offres Grands Public, de taille et de notoriété différentes,
- une trentaine d'opérateurs spécialisés pour les offres professionnelles à destination des entreprises et des administrations, quelle que soit leur taille.

La Région Grand Est accueille désormais l'ensemble des quatre Opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN). Orange, Bouygues, Free et SFR commercialiseront leurs offres très haut débit sur Rosace et Losange selon leur propre calendrier.

Grâce à son accord national avec le groupe Altitude, actionnaire de Losange et Rosace, Orange pourra ainsi commercialiser progressivement ses offres d'accès internet Fibre aux 1,3 million de foyers, entreprises et établissements publics répartis sur plus de 4 300 communes de ces deux RIP. Actuellement, Orange procède

au raccordement de son réseau aux infrastructures du délégataire des RIP Losange et Rosace. Les ouvertures commerciales se feront ensuite au fil des raccordements d'Orange aux infrastructures et des déploiements du délégataire. Dans le courant du dernier trimestre 2019, les habitants et les entreprises pourront progressivement bénéficier des services et des offres Fibre d'Orange pour le grand public et les professionnels, selon le calendrier de commercialisation défini par Orange.

La Fibre Orange est déjà disponible pour 13,5 millions de logements et de locaux professionnels sur l'ensemble du territoire national dont 800 000 dans le Grand Est. Comme annoncé en mars 2019, Orange sera prochainement présent en tant que FAI sur tous les réseaux d'initiative publique (RIP) déployés en France, quel que soit l'opérateur d'infrastructure déployant le réseau. Orange souhaite ainsi proposer ses offres au plus grand nombre, en zone rurale comme en zone urbaine. Partout où la fibre optique est déployée, le public pourra donc choisir des offres commerciales Internet Fibre Orange.

Pour en savoir plus sur les offres Fibre : <https://boutique.orange.fr/internet/offres-fibre>

Pour tester son éligibilité : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Plus de renseignements sur l'aménagement et les usages numériques en Région Grand Est : <https://grandestnumerique.org>

Rosace – la fibre optique en Alsace : www.rosace-fibre.fr

Losange – la fibre optique dans le Grand Est : www.losange-fibre.fr

A propos d'Orange :

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 148 000 salariés au 30 juin 2019, dont 89 000 en France. Le Groupe servait 266 millions de clients dans le monde au 30 juin 2019, dont 207 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de la Région Grand Est :

A travers sa politique dédiée au Très haut Débit et au numérique (investissement total de près de 2 milliards d'euros), la Région s'est engagée à ce que tous les territoires du Grand Est, aussi bien ruraux qu'urbains, bénéficient de la même qualité de services. Il s'agit notamment de permettre aux entreprises artisanales, industrielles ou agricoles d'avoir toutes accès aux mêmes outils et de préparer les jeunes au monde du travail de demain, à travers la généralisation du lycée 4.0, dispositif qui remplace les manuels scolaires. Enfin, c'est la garantie, pour les habitants du Grand Est, de disposer de services publics accessibles pour effectuer leurs démarches administratives dans des conditions optimales.

Plus de renseignements sur l'aménagement et les usages numériques en Région Grand Est :

<https://grandestnumerique.org>

Contact presse Orange : 01 44 44 93 93

Tom Wright tom.wright@orange.com